

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Projet d'aménagement de la route de Canéjan à Gradignan

Le public est informé que par délibération n°2023-95 en date du 27 janvier 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement de la route de Canéjan pour la création d'un aménagement cyclable entre la route de Pessac et la rue Loustalot à Gradignan.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à l'Hôtel de Ville de Gradignan : All. Prom. Gaston Rodrigues, 33170 Gradignan
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Coeur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 6 mars 2023**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr).

Il sera organisé une réunion publique le 22 mars 2023 de 18h à 20h. Le lieu sera ultérieurement communiqué.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse et sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

Le Président de Bordeaux Métropole.